

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÈRE — TUNISIE
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Il est rendu compte de tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires au journal.
Les manuscrits non insérés seront rendus.

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine en date du 11 février 1909, M. Cyprien-Jean-Victor Codur est nommé Commissaire Central de la Principauté et sera chargé en outre du Commissariat de Police de Monaco-Ville, en remplacement de M. Jean-Jacques-Henri Courdavault, décédé.

Par Ordonnance Souveraine en date du 11 février 1909, M. le Chanoine Joseph Baud, Protonotaire Apostolique, Curé de la Cathédrale Saint-Joseph de Bucarest, est autorisé à accepter et à porter la Croix d'Officier de l'Ordre de Léopold qui lui a été conférée par S. M. le Roi des Belges.

Par Ordonnance Souveraine en date du 11 février 1909, M. Augustin Gastaud, Chef jardinier des jardins Saint-Martin, est autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole qui lui a été conférée par S. Exc. le Ministre de l'Agriculture de la République Française.

Par Ordonnance Souveraine en date du 12 février 1909, M. Jules Messiah est autorisé à exercer les fonctions de Consul de l'Equateur à Monaco.

Par Ordonnance Souveraine en date du 13 février 1909, M. Paul-Honoré Marquet, Receveur stagiaire, est nommé Receveur de l'Enregistrement.

PARTIE NON OFFICIELLE

Fichos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince, accompagné de Son officier d'ordonnance, M. le Capitaine Laurendeau de Juniac, S'est rendu, mardi dernier, à l'Hôpital où Il a été reçu par MM. Théophile Gastaud, administrateur de service, Du Casal, médecin en chef, Bernin, pharmacien, ainsi que par M^{me} la Supérieure de l'Hôpital.

Son Altesse Sérénissime, accompagnée de ces personnalités, a visité avec le plus bienveillant intérêt les différents services de l'établissement hospitalier.

S. A. S. le Prince a donné, hier soir, un grand dîner à l'occasion de la création, à l'opéra de Monte Carlo, du *Vieil Aigle* l'opéra de M. Gunsbourg. A ce dîner qui a eu lieu dans la salle à manger de marbre du Palais de Monaco, Son Altesse Sérénissime avait à ses côtés M^{me} d'Arodes et M^{me} Louis Mayer; en face du Prince, M. le comte de Lamotte d'Allogny, chef de Sa Maison, avait à sa droite M^{me} Raoul Gunsbourg, et à sa gauche M^{me} Marguerite Carré. Les autres convives étaient : M. le comte Balny d'Avricourt,

M. le Dr Regnard, M. L. Mayer, M. le comte de Cheigné, M. Kohn, M. Albert Carré, M. et M^{me} Artus, M. et M^{me} Auguste Germain, M. et M^{me} Löhse, M. et M^{me} Léon Jehin, M. et M^{me} Rous-selière, M. et M^{me} Souday, MM. Raoul Gunsbourg, Chaliapine, Stoullig, Pierre Mortier, Gauthier-Villars, Croze et Jules Michel, directeur du *Petit Monégasque*, M. le capitaine de frégate d'Arodes de Peyriague, et M. le lieutenant de vaisseau Bourée, aides de camp, M. le capitaine Laurendeau de Juniac, officier d'ordonnance.

Au dessert, M. Pierre Mortier a pris la parole au nom des invités de Son Altesse Sérénissime pour Lui présenter leurs sentiments de respectueuse gratitude et d'admiration.

Le Prince a daigné remercier Ses hôtes des sentiments qui venaient d'être exprimés et a fait l'éloge de M. Raoul Gunsbourg et de son œuvre

Le cercle s'est ensuite formé dans le grand salon et a duré jusqu'à onze heures.

Le Gouverneur Général intérimaire vient d'adresser à M. le Maire de Monaco la lettre suivante :

« Monaco, le 16 Février 1909

« Monsieur le Maire,

« A la suite de la conversation que j'ai eue dans mon Cabinet avec vous et MM. les Adjoints au sujet des fêtes à organiser dans la Principauté, Son Altesse Sérénissime le Prince, ayant été mis au courant, par mes soins, des vues qui ont été échangées au cours de cet entretien, a daigné décider qu'il y avait lieu d'établir, dès cette année, un programme de réjouissances et d'attractions susceptible de répondre aux vœux de la population et, en particulier, de donner satisfaction aux intérêts des commerçants.

« En conséquence, afin de laisser à la Commission le temps nécessaire pour étudier, avec tout le soin voulu et la consciencieuse attention que cette assemblée a coutume d'apporter dans ses travaux, un projet définitif, Son Altesse Sérénissime a autorisé, pour la préparation des fêtes à donner en 1909, la formation d'un Comité dont la Commission Communale formera l'élément principal et qui sera constitué conformément à la liste ci-jointe.

« Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Maire, de vouloir bien réunir ce Comité dans le plus bref délai possible.

« Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute considération. »

Le Gouverneur Général intérimaire,
Signé : F. ROUSSEL

Le Comité des Fêtes pour l'année 1909, dont il est parlé dans la lettre ci-dessus, est ainsi constitué :

Président :

M. le Chevalier de Loth, maire de Monaco.

Vice-Présidents :

M. Adolphe Fuhrmeister, délégué au Secrétariat Général du Gouvernement, secrétaire particulier de Son Altesse Sérénissime;

MM. Félix Gindre, Louis Neri, Charles Bellando de Castro, adjoints.

Membres :

MM. Adolphe Blanchy, Eugène Marquet, François Médecin, le Docteur Marsan, Jean Sangeorges, Jean Vatrican, Jean Barral, Louis Médecin, Théophile Gastaud, Georges Sangiorgio, Etienne Crovetto, membres de la Commission Communale;

MM. le Directeur de la Sûreté Publique; le Directeur des Travaux Publics;

MM. le Président du Conseil d'Administration de la Société des Bains de Mer, le Directeur Général de la Société des Bains de Mer, les Présidents des Sociétés Saint-Roman, Philharmonique, Chorale l'Avenir, Lyre Monégasque, Estudiantina Monégasque, Accord Parfait, Régates, Sport Vélocipédique et Automobile Monégasque, Etoile de Monaco, Herculis;

MM. Ciro Capozzi, Underwood French, Georges Ludwig, Henri Roustan, Henri Tairraz, membres du Syndicat d'Initiative;

MM. Duretteste, président du Conseil d'Administration de la Société de l'hôtel de Paris; Bruckner, directeur de l'hôtel des Etrangers; Davico, directeur de l'hôtel Bristol; Eugène Rey, directeur de l'hôtel Victoria; Henry Trüb, directeur de l'hôtel Métropole; Claude Voiron, directeur de l'hôtel Savoy;

MM. Visconti, décorateur à la Société des Bains de Mer; Roger Barbier, directeur de la Panification; The Hon^{ble} Bethell, banquier; MM. Bronfort, bijoutier; Joseph Guizol aîné; Raphaël Haardt, joaillier; Nestor Moehr, parfumeur; Marcel Poulet, antiquaire.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

Dans ses audiences des 9 et 11 février 1909, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

Pour mendicité :

M. J., né à Graz (Autriche), le 16 août 1889, conducteur, sans domicile fixe, quinze jours de prison;

P. C., né à Messing (Ain), le 13 mai 1874, employé, sans domicile fixe, deux mois de prison.

Pour mendicité en réunion :

B. H.-G., né à Concourson (Maine-et-Loire), le 15 mars 1877, terrassier, sans domicile fixe, trois mois de prison;

B. P., né à Firminy (Loire), le 5 juin 1879, ferblantier, sans domicile fixe, trois mois de prison;

B. E.-M., né à Paris, le 19 février 1888, mécanicien, sans domicile fixe, trois mois de prison;

B. F., né à Bauvin (Nord), le 22 août 1889, ajusteur, sans domicile fixe, trois mois de prison.

Pour coups et blessures volontaires :

M. J., né à Cotignola (Italie), le 31 décembre 1867, ouvrier potier, demeurant à Monaco, quinze jours de prison.

Pour infraction à un arrêté d'expulsion :

L. C.-J., né à Belleville (Rhône), le 8 février 1861, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende;

P. H.-D., né à Vassonville (Seine-Inférieure), le 24 mai 1862, écrivain public, sans domicile fixe, 16 francs d'amende.

THÉÂTRE

Un gracieux et amusant opéra-comique d'Adam sur un livret de Planard, le *Farfadet*, a été chanté lundi et mardi après-midi au théâtre du Palais des Beaux-Arts par M^{lles} Rachel Launay et Germaine Charley, de voix et de jeu infiniment séduisants, et par MM. Berthaux, Albertal et Poudrier, habitués du succès à Monte Carlo.

Blasco, le célèbre caricaturiste, a exécuté sous les yeux du public les silhouettes les plus folles et les plus imprévues.

Après ce joyeux intermède, la *Petite Berthe*, comédie en un acte de MM. Mirande et Géroùle, a été interprétée avec beaucoup de talent par MM. Leys et Lucien Brulé et par M^{mes} Barsac et Polaire, une expressive et perverse petite Berthe.

Le spectacle des deux derniers jours de la semaine comprenait deux comédies en un acte qui ont été fort applaudies. *Monsieur Malézieux*, d'André Picard, est d'une observation juste, mais indulgente, et d'un comique qui s'attendrit. M. Tarridé et M^{lle} de Mornand ont délicieusement joué cette jolie pièce où se sont fait également apprécier M. Maury et M^{lle} Capelly.

M. Tarridé ne s'est pas fait seulement applaudir comme comédien. Il a obtenu encore un très vif succès d'auteur avec un acte de malicieuse ironie et de fine gaité, le *Coin du Feu*, spirituellement joué par l'auteur lui-même, M^{lle} de Mornand et M. Launay.

CONCERTS

Deux chefs d'orchestre se sont partagé la direction du dernier concert classique : M. Léon Jehin a conduit l'exécution de l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide* et de la *Symphonie en La mineur* de Saint-Saëns ; M. Otto Löhse, le réputé directeur de l'Opéra de Cologne, est monté au pupitre pour diriger l'ouverture n° 3 de *Léonore*, l'*Orphée* de Liszt, les *Variations de la Troisième Suite d'orchestre* de Tchaïkowsky et l'ouverture du *Tannhäuser*.

La majestueuse simplicité de l'ouverture d'*Iphigénie* impressionne et séduit par sa gravité sereine et son bel équilibre. Elle offre la plus pure expression musicale que nous connaissions du génie harmonieux et maître de soi de l'Hellénisme classique. C'est le fruit de la belle renaissance qui, au dix-huitième siècle finissant, donna à la littérature André Chénier, à la peinture Prud'hon, et, moins heureuse en architecture, aboutit aux colonnades imposantes, mais pompeuses de la Madeleine et du Palais-Bourbon. Cette œuvre noble et forte fut exécutée dans le style large et grave qui lui convient.

La *Symphonie en La mineur* est une œuvre de jeunesse du maître Saint-Saëns. Il avait 24 ans lorsqu'il la composa. Elle révèle une science consommée du travail des instruments. Le quatuor, en particulier, y est traité de main de maître. Elle a, dans son ensemble, plus de charme et d'agrément que de puissance. Le style en est d'une grande pureté.

L'ouverture n° 3 de *Léonore* est, des quatre ouvertures que Beethoven écrivit pour son unique opéra, celle que préférerait le grand compositeur et la seule qui soit encore exécutée en Allemagne. Elle porte l'empreinte du génie grandiose et passionné qui la conçut et, magnifiquement interprétée, a soulevé un grand enthousiasme.

Le poème symphonique de Liszt, *Orphée*, est d'une chaude et brillante coloration, d'un mouvement entraînant et d'une instrumentation savante. L'inspiration, un peu confuse et tourmentée, est d'une intéressante complexité. Cette œuvre a été suivie avec attention et chaudement applaudie.

Les *Variations de la 3^e Suite d'orchestre* de Tchaïkowsky sont une œuvre délicate et pittoresque dont l'orchestre de Monte Carlo a rendu avec une merveilleuse souplesse toute la savante ingéniosité.

La fameuse ouverture du *Tannhäuser* est trop connue pour qu'on en analyse le caractère épique. Il suffit de louer une fois encore la magistrale interprétation qui en a été donnée et de constater les applaudissements chaleureux qui ont, à la fin de chacune des parties de ce beau concert, salué les deux chefs éminents qui l'ont dirigé.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Le *Grand Prix du Casino* a été remporté jeudi dernier par un tireur italien, M. Cacciari. Cette belle épreuve avait réuni 195 concurrents.

En voici les résultats :

M. Cacciari (italien), tuant 21 sur 21, premier, gagne 20.000 francs et l'objet d'art ;

M. le comte Eulenburg (allemand), tuant 20 sur 21, deuxième, gagne 11.210 francs ;

M. Moncorgé (français), tuant 15 sur 16, troisième, gagne 9.335 francs ;

M. Wilder (anglais), tuant 14 sur 15, quatrième, gagne 7.475 francs ;

MM. Geynet (français) et Eldmann (italien), tuant 13 sur 14, partagent les cinquième et sixième places et gagnent chacun 2.805 francs ;

MM. Polastri et Fadini (italiens), tuant 12 sur 13, partagent les septième et huitième places et gagnent chacun 1.870 francs.

Après deux jours de lutte, vendredi et samedi, le *Prix des Violettes* (handicap), auquel prirent part 149 tireurs, a été gagné par M. F. Thellusson (22 m.), tuant 26 sur 26, premier ; M. Dursus de Courcy (25 m. 1/2), tuant 25 sur 26, deuxième ; M. le comte Erdody (21 m.), tuant 20 sur 21, troisième ; M. Lanfranchi (23 m.), tuant 19 sur 20, quatrième.

Hier, lundi, le *Prix de Monte Carlo* (handicap), a réuni 121 tireurs.

M. Ower (20 m.), tuant 20 sur 20, premier, gagne 8.120 francs et la médaille d'or ; M. F. Thellusson (25 m. 1/2), tuant 19 sur 20, deuxième, gagne 5.533 francs ; M. L. Henry (20 m.), tuant 17 sur 18, troisième, gagne 2.336 francs ; M. Cesaroni (24 m.), tuant 14 sur 15, quatrième, gagne 1.766 francs.

Mercredi 17 février. — *Prix des Œillets*, 1,000 francs.

Judi 18 février. — *Prix de Beaulieu*, 3,000 francs.

Vendredi 19 février. — *Prix de Roquebrune*, 1,000 fr.

Samedi 20 février. — *Prix du Mont-Agel*, 1,000 francs.

Lundi 22 février. — *Prix de la Condamine*, 1,000 francs.

La Vie Artistique

LA SAISON LYRIQUE A MONTE CARLO

REPRÉSENTATIONS D'OPÉRAS

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

Christophe Colomb, opéra en trois actes de ALBERTO FRANCHETTI. — Distribution : Isabelle d'Aragon, M^{lle} DUBEL ; Christophe Colomb, M. TITTA RUFFO ; Don Fernand Guevara, M. DE TURA ; Don Roldano Ximenès, M. VALLIER ; Une voix de la Pinta, M. ZAMKOW ; Mathéo, M. FABERT ; Marguerite, M. PADOURÉANO. — Chef d'orchestre, M. Alexandre POMÉ.

La plus grande activité règne sur notre grande scène lyrique, où les intéressantes représentations sont suivies, sans relâche, de représentations plus intéressantes encore.

Nous avons eu, au lendemain de la dernière soirée de la Tétralogie de Wagner, la première représentation italienne de *Cristoforo Colombo*.

Ce n'est certes pas une nouveauté que ce chef-d'œuvre, dont la création date de 1892, puisqu'il fut joué pour la première fois à Gènes, à l'occasion du centenaire de la découverte de l'Amérique. Mais comme il n'a pas été interprété en français, rappelons-en l'action, suivant le développement épisodique que lui a donné en dernière version M. Franchetti. Transportons-nous à Salamanque en 1487. Le premier acte se passe dans la cour du couvent Saint-Etienne. Les gardes du Saint-Office ont peine à maintenir la foule qui attend avec impatience la fin de la délibération du Conseil : Christophe Colomb obtiendra-t-il la flotte qu'il a demandée pour de nouvelles explorations ? Roldano Ximenès, confident du cardinal Talavera, confesseur de la reine Isabelle d'Aragon, apostrophe la foule qui s'enthousiasme pour le génois Colomb, un étranger qui n'a, dit-il, d'autre mérite que d'être protégé par la souveraine. Il épouvante ceux qui l'entourent à l'image des tempêtes affreuses et change en moquerie haineuse l'admiration que cette même foule gardait pour Christophe Colomb. On hue le navigateur, on le siffle, on lui jette des pierres. Devant ce déchaînement de la fureur stupide du peuple, Christophe Colomb se désespère, lorsqu'il entend une voix de femme s'élever en prière dans l'église. C'est la voix de la Reine. Isabelle, sortant du sanctuaire, s'arrête devant Christophe Colomb qui pleure son espoir évanoui. Elle le console, l'encourage. Elle croit, comme lui, à l'existence du Nouveau Monde qu'elle a vu en rêve. Ce rêve, elle le considère comme une vision miraculeuse ; et elle supplie Dieu de le réaliser. Puis

elle dit à Colomb : — Ma couronne te donnera les navires.

Au second acte, en plein Océan, le navire *Santa-Maria*, qui porte Christophe Colomb et son équipage, vogue non loin de la *Pinta*, second navire de l'expédition. A bord, Christophe Colomb compte des ennemis qui tentent une première fois de décourager l'équipage et de le révolter ; Colomb les ranime tous de sa foi ardente. La nuit tombe. Colomb, seul éveillé, doute un instant, fixant son regard angoissé vers l'horizon insondable. La mer devient mauvaise. Les prêtres chantent le « Salve Regina » pour obtenir l'apaisement des flots. Pendant cette prière, Roldano Ximenès et ses acolytes conspirent contre Colomb, parviennent à gagner à leur haine tout l'équipage qui, menaçant, crie : « A mort ! ». Colomb tient tête à ce déchaînement hostile, lorsqu'une voix du haut de la mâture de la *Pinta*, crie : « Terre ! ». La joie éclate, triomphalement, autour de Christophe Colomb. Les canons saluent la terre, pendant que les prêtres chantent : « Gloria in excelsis ! » et la *Santa-Maria* aborde au rivage du Nouveau-Monde.

Le troisième acte est plutôt un épilogue : nous sommes en 1506, à Medina del Campo, dans la chapelle des tombeaux des rois de Castille. Au matin, Christophe Colomb vieilli, sans force, accablé par la disgrâce, mourant de faim, vient s'appuyant au bras d'un ami fidèle, le capitaine Guevara, à qui il demande de le conduire auprès de la Reine, — dont il ignore la mort. Des femmes qui viennent prier sur la tombe d'Isabelle lui révèlent ainsi que sa bienfaitrice n'est plus. Désespéré, halluciné par le désespoir, croyant voir autour de lui des spectres, il prononce sa dernière prière et expire sur les marches du tombeau, entraînant dans sa chute le manteau royal qui drapait la tombe et qui devient son linceul.

Avec une inspiration élevée, le compositeur développe, sur cette donnée, son opéra, sans cesser un instant d'être absolument personnel dans sa totale manifestation artistique. La partition de *Cristoforo Colombo*, très riche en mélodie, d'une incontestable puissance et d'une prestigieuse technique, est l'œuvre d'un musicien de génie. L'instrumentation est riche d'effets symphoniques qui donnent une grande vigueur à l'ensemble, en faisant vibrer certaines notes de l'harmonie d'une façon heureuse. Les chœurs y sont traités avec une extraordinaire maîtrise. C'est de la musique moderne, mais de la vraie musique.

Au théâtre de Monte Carlo, *Christophe Colomb* a trouvé un cadre et une interprétation qui seront difficilement surpassés.

Les excellents artistes — acteurs et chœurs — et l'orchestre, magistralement conduit par M. Alexandre Pomé, ont rivalisé de zèle pour que l'exécution répondît à la haute conception de ce magnifique ouvrage.

M. Titta Ruffo, dans le rôle de Christophe Colomb, a réalisé une très personnelle et très dramatique création. L'incomparable baryton a été frénétiquement applaudi par la salle entière, surtout dans la scène de la mort, au troisième acte, où il a fait acclamer son superbe organe et son ampleur tragique.

M^{lle} Yvonne Dubel, dont la voix est si délicieuse, chante avec beaucoup de talent le rôle noble et émouvant d'Isabelle d'Aragon.

M. De Tura a composé soigneusement le personnage de Fernand Guevara, le fidèle ami du héros, dont il chante d'admirable façon le rôle plein d'élan lyrique.

M. Vallier, en Roldano Ximenès, a remporté un très grand succès. M. Zamkow (Une voix de la Pinta) ; M. Fabert (Mathéo) et M. Padouréano (Marguerite) ont contribué à un excellent ensemble.

Une soirée d'art à ajouter à toutes celles que nous avons déjà offertes la direction si victorieusement représentée par M. Raoul Gunsbourg.

Hélène, poème lyrique en 1 acte et 4 tableaux de CAMILLE SAINT-SAËNS. — Distribution : Hélène, M^{me} LITVINNE ; Vénus, M^{me} SPENNERT ; Pallas, M^{lle} DE KOWSKA ; Paris, M. ROUSSELIÈRE.

Le Vieil Aigle (création), drame lyrique en 1 acte — d'après une légende tartare de Maxime GORKI —, poème et musique de RAOUL GUNSBORG, instrumentation de LÉON JEHIN. — Distribution : Zina, M^{me} Marguerite CARRÉ ; Le Khan Asvab el Mossolaïn, M. CHALIAPINE ; Tohaïk, M. ROUSSELIÈRE ; Un écuyer, M. PADOURÉANO.

Chef d'orchestre, M. LÉON JEHIN.

C'est plus qu'un succès, c'est un nouveau triomphe que vient de remporter le théâtre de Monte Carlo avec la reprise d'*Hélène*, de M. Camille Saint-Saëns, et la création du *Vieil Aigle*, de M. Raoul Gunsbourg.

Rappelons d'abord la trame de l'œuvre de M.

Saint-Saëns, dont le succès fut si grand, il y a quatre ans, à sa création, sur cette même scène. Les Dieux ont décidé qu'Hélène appartiendrait à Paris; mais la jeune reine, révoltée contre cet arrêt, est d'autant plus angoissée qu'au fond de son cœur elle aime le héros troyen, préfère mourir et va se précipiter du haut d'une falaise dans les flots, lorsque Vénus jaillit de la mer et lui ordonne d'obéir aux Dieux. Un pays enchanteur s'illumine à l'horizon; des nymphes chantent la volupté triomphante. Hélène accablée, voulant quand même rester l'épouse chaste et honorée, s'efforce en vain de repousser Paris, que Vénus lui envoie. Le jeune prince est si beau, si véhément qu'elle ne peut étouffer l'aveu qui s'échappe de ses lèvres. Affolée, elle implore le dieu du tonnerre. L'obscurité s'appesantit, la foudre éclate. Parmi les éclairs fulgurants, la sage Pallas se dresse, évoquant aux yeux de Paris les désastres qui, durant dix ans, vont annéantir sa patrie et les siens. A la voix de Pallas, l'horizon se déchire: on voit la ville de Troie incendiée; des palais en flamme montent les cris affreux du carnage. Paris préfère l'amour d'Hélène au salut de son pays. La fatalité veut qu'il soit criminel. Epouvantée, Hélène le contemple: elle comprend qu'elle ne peut échapper au Destin. Du moins, si elle l'accepte, veut-elle, jusqu'à l'heure mortelle, y trouver toutes les joies de l'amour.

Nous n'avons pas à refaire l'analyse de la magistrale partition si appréciée. Contentons-nous, cette fois, d'en enregistrer la nouvelle victoire qui, samedi dernier, fut aussi une victoire éclatante pour ses interprètes: M^{me} Félicia Litvinne qui était toute désignée — par son immense talent de cantatrice et de tragédienne — pour personnifier une Hélène idéale; M. Rousselière, dont chaque nouveau rôle, est un nouveau triomphe; M^{lle} de Kowska, qui prêtait au rôle épisodique de Pallas son exquise voix ainsi que son beau talent dramatique; M^{lle} Spennert qui mit admirablement en relief le personnage de Vénus.

Les chœurs ne sauraient être omis. La mise en scène était de toute beauté, et l'exécution orchestrale fut des plus brillantes, sous la direction de M. Léon Jehin.

Le *Viell Aigle* qui est allé aux nues dès le soir de sa création, nous montre à nouveau les qualités transcendantes d'homme de théâtre de M. Raoul Gunsbourg, dont nous connaissons, de longue date, déjà, l'érudition et le rare souci de l'art qui sont les caractéristiques de son grand talent. C'est donc avec une joie ravie que nous avons constaté l'immense succès de son drame lyrique.

Le compositeur du *Viell Aigle* est l'auteur du poème aussi bien que de la partition. L'action de ce poème, tiré d'une légende tartare de Maxime Gorki, est, en sa grande simplicité, d'une forte intensité dramatique; elle met en conflit le Khan Asvab el Mossolaïm et son fils, le guerrier Tolaïk. Celui-ci, pour récompense de ses victoires, demande la belle esclave russe, Zina. Le vieil aigle (Asvab) est cruellement surpris, car il aime lui-même cette esclave, éperduement. Il a, certes, juré par Allah de satisfaire au désir de son vaillant fils, mais il hésite maintenant; il ne sait pas se séparer de l'objet de ses tendresses. Une jalousie féroce va les jeter l'un contre l'autre; père et fils vont s'entregorger sauvagement, lorsque Tolaïk propose de supprimer la cause de tant de haine, en tuant Zina. Le Khan fait appeler la jeune esclave qui accepte son sort, heureuse de pouvoir se montrer dévouée à son vieil aigle jusque dans la mort. Après une scène remplie de poésie et d'anxiété mortelle, Asvab jette Zina à la mer, puis il s'y précipite à son tour.

Si le poème de M. Gunsbourg est poignant, sa musique l'est davantage. Le *Viell Aigle* est, selon nous, le drame musical le plus caractéristique qui ait été écrit jusqu'ici. Le public a applaudi à la beauté d'une partition où l'orchestre est constamment un chant d'un charme étrange et captivant à la fois, malgré la violente expression du sujet. On y trouve des phrases d'une mélodie vibrante et passionnée, tout le savoir d'un musicien acquis au modernisme de la polyphonie scénique, et une facilité de rythme surprenante. Tout est vie et action dans cette musique d'une inspiration si personnelle et absolument théâtrale. Et, à ce point de vue, la légende de Maxime Gorki, faite de passion farouche et d'épisodes tragiques, n'a rien perdu à être transportée sur la scène par un artiste tel que Raoul Gunsbourg. Il y a su, par des moyens simples, traduire le sentiment qu'il éprouve et qu'il nous communique avec infiniment de clarté. Quelle angoisse pleure dans la voix d'Asvab lorsqu'il soupire: « Aux Steppes mornes de ma vie — toute lumière s'éteindra ». Il faudrait tout citer; la lamentation de Tolaïk: « Quand vient le soir cruel »; l'épisode de la pauvre esclave demandant à son vieil aigle le suprême baiser des adieux; l'exquise berceuse: « Jadis vivait

un roi »; la mélodie tendre et enveloppante de Zina: « Qu'importe à mon amour si la neige de l'âge — a blanchi l'or de tes cheveux »... et, enfin, le dénouement, se terminant dans un bruissement sombre de l'orchestre. Nous devons à cette musique, savamment orchestrée par M. Léon Jehin, un profond frisson d'art.

S. A. S. le Prince de Monaco a assisté à cette inoubliable manifestation.

La salle était superbement garnie, et des fauteuils d'orchestre à l'amphithéâtre et aux loges supérieures, toutes les mains battaient d'enthousiasme pour l'œuvre, pour le compositeur, réclamé à grands cris par le public, et pour les interprètes.

M. Chaliapine, en Asvab, a été, comme de coutume, le très grand artiste, joignant l'art du chant à celui de la tragédie.

M. Rousselière a joué et chanté le rôle de Tolaïk de façon admirable, et nous avons pu apprécier une fois de plus la fougue, la saisissante mimique, les accents successivement passionnés ou sauvages de ce jeune et déjà célèbre ténor.

M^{me} Marguerite Carré, dans le personnage de Zina, a été très émouvante et d'une beauté splendide en son costume d'esclave et avec son attitude si pathétique. Sa jolie voix nous a laissé dans le ravissement.

L'orchestre, sous la baguette de M. Léon Jehin, a été un des triomphateurs de la soirée.

Les décors de M. Visconti et les décors lumineux de M. Eugène Frey ont concouru, harmonieusement, à la magnificence de la mise en scène.

L'impression générale fut extraordinaire. Jamais, au cours de ses spectacles merveilleux, la salle Garnier n'avait retenti de pareilles acclamations!

Fernand PLATY.

Essai sur les Origines de Monaco

La Ligurie n'a pas d'histoire parce que les Ligures n'écrivaient point. Attachement du Ligure à son pays. Les princes de châteaux.

En publiant, l'année dernière, la première partie d'un *Essai sur les Origines de Monaco*, nous n'avons pas dissimulé que l'éloignement des âges préhistoriques et *anhistoriques* qui ont vu naître et se développer un groupement humain sur cette portion du littoral, rend singulièrement vague l'idée qu'on peut se faire du caractère ethnique, des institutions et des mœurs de cette primitive société.

Avant d'entreprendre la seconde partie de ce travail, nous devons, pour une autre raison, faire à peu près le même aveu.

Alors que tous les autres peuples rédigeaient leurs annales, les Liguriens n'écrivaient rien.

Il n'y avait chez eux, au dire des historiens étrangers, ni traditions du passé (1) ni existence nationale. Ils ignoraient d'où ils venaient (2); ils s'ignoraient les uns les autres; ils vivaient au jour le jour. Ils n'écrivaient rien, pour le bon motif qu'ils étaient absolument illettrés (3).

Ce jugement doit être exagéré.

Le régime patriarcal sous lequel vécurent les Ligures; le culte qu'ils vouaient aux ancêtres, dont l'autorité se transmettait héréditairement aux aînés de la race, supposent au contraire des traditions fidèlement entretenues. Ces archives étaient peut-être purement généalogiques. Quoiqu'il en soit, n'ayant pas été écrites, elles ne nous sont pas parvenues et, du côté des Ligures, la lumière nous fait totalement défaut.

Ce que nous en savons d'autre part, ce sont leurs ennemis qui nous l'apprennent. La malveillance qui inspira généralement ces informations n'est pas une garantie de leur exactitude.

Pour excuser, sinon pour justifier les horreurs de la guerre d'extermination qu'ils leur ont vouée, ces enne-

(1) Cfr. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. I, p. 132: *Ipsi unde oriundi sunt exacta memoria...*

(2) DENYS D'HALICARNASSE, I, 10. « *Ultra (Italiae an Galliae) autem eorum patria incertum est; nihil enim certi ulterius de iis traditur.* »

(3) Cité par Jullian, *ubi supra*, d'après Caton, *Orig.* fr. 31, Peter (apud Servius, *Eneide*, XI, 715) où les Ligures sont dits *inlitterati*.

mis proclament les Ligures meurtriers, trompeurs et voleurs.

D'ailleurs, il est à croire qu'en dehors des champs de bataille, les Romains les ont peu connus. Le peuple ligure vivait très renfermé et se laissait difficilement pénétrer. Il y avait entre les peuplades montagnardes et maritimes qui formaient la nation et entre les clans qui composaient ces peuplades des dissemblances (1). Celles-ci ressortent clairement des descriptions empruntées à Posidonios d'Apamée par Diodore de Sicile (2) et par Strabon (3). C'est au sol qu'ils ont habité, aux vestiges de leur industrie, au silence même qui enveloppe leur mystérieuse existence que nous allons demander les renseignements que l'histoire n'a pas consignés.

Pris en masse, les Ligures habitaient un pays montagneux qui les plaçait dans une situation d'isolement à l'égard des autres peuples. Au moment où nous sommes arrivé, c'est-à-dire après quinze cents ans environ d'occupation de cette contrée, la population s'était si bien acclimatée aux conditions d'existence exceptionnellement rudes que lui imposait ce terrain abrupt et aride, qu'aucune autre région de la terre ne lui paraissait plus attachante. Aussi, chez les Ligures, aucune aspiration d'expansion, aucune velléité de conquête (4). Séparé de son sol natal, le Ligure est un Antée privé de forces, un corps sans âme. Vaincus par les Romains, on verra les habitants de tout un clan s'entretuer pour ne pas subir l'exil; faits prisonniers et menacés de la déportation, ils supplieront leurs vainqueurs, avec des larmes, « de ne pas les éloigner de leurs pénates, des lieux où ils ont vu le jour, des tombeaux de leurs ancêtres (5) ».

Ils aimaient leur patrie d'un amour religieux et filial. La nature, grandiose mais morne sur les flancs érodés des Alpes, n'était jamais solitaire pour eux, parce que leur imagination en avait peuplé les reliefs et les replis d'une multitude d'êtres mystérieux.

Les auteurs qui veulent nous les faire voir égorgeant des victimes humaines en l'honneur de Saturne dans les profondeurs des forêts, se sont mépris sur le caractère de leur religion poétique et aimable. En divinisant les cimes des montagnes et l'immensité de la mer, en attribuant à une nymphe bavarde le murmure du filet d'eau qui s'échappe d'une source, en dotant d'une âme de héros le rocher que n'ont pas ébranlé les convulsions géologiques ou le vieil arbre qui a résisté aux tempêtes, les Ligures avaient fait œuvre d'artistes bien plus que de croyants. La source, le rocher, l'arbre séculaire n'étaient pas des dieux, mais des manifestations de la grande divinité, la Nature, qu'ils révéraient et dont Saturne était chez les peuples classiques une des personifications.

Il est bien possible que le sentiment naïf d'admiration ou de gratitude que leur vue ou que leurs bienfaits éveillaient dans les cœurs des indigènes se soit peu à peu transformé en un culte religieux. Si nous connaissions le langage ligurien, nous retrouverions probablement dans la toponomastique locale de fréquents échos de ces interprétations des phénomènes de la nature. Que veut dire, par exemple le mot *Grima* que nous voyons en deux endroits (6) attaché à des fontaines? Ne serait-il pas synonyme de *Fons divina*, expression latine de l'antique dévotion qu'inspirait une source des environs de Monaco? Et *Abeglio* (7), dont on a fait un dieu, et qui, s'il l'était, aurait été préposé à la garde des deux frontières opposées du territoire des Monoéciens? Car

(1) LUCAIN, *Pharsale*, chant I, vers 442-443. — PLINE, III, 7; 24 (2°).

(2) V, 39; édition Didot, tome I, p. 278-279.

(3) IV, 6 § 2, édit. Didot, p. 168.

(4) JULLIAN, *Histoire de la Gaule*, I, p. 133.

(5) TITE-LIVE, XL, 37.

(6) *Grima*, au-dessus de Monaco et sur le flanc sud du Mont-Ours.

(7) *Abeglio*, *Lambegio* (1301), *Labegio* (1301), *Capo d'Aglia*: Cap d'Ail. C'était le nom de l'arête rocheuse appelée aujourd'hui *Bautucan*. *Abeglio* se retrouve non loin de Dolce-acqua. Beuil en est peut-être une forme altérée.

si *La Veglia* n'en est pas une altération, on conviendra que le titre de poste de surveillance serait pour l'humble écueil de la pointe du Mont-Gros singulièrement usurpé.

Si une religion générale exista chez les Ligures, elle exerça une moindre influence sur les mœurs que le culte domestique qui, comme nous l'avons exposé dans la première partie de cet essai, fut l'organisme fondamental de toutes les institutions.

La nation est morcelée en autant de petites sociétés qu'elle compte de familles. Chaque famille, dont l'accroissement a formé un clan, professe un culte à part, celui des ancêtres; elle constitue un gouvernement autonome dont le chef est appelé par *Tite-Live Prince de château* (1). Les princes de châteaux se montrèrent, en tous temps, fort jaloux de leur autorité à la fois religieuse, civile et militaire. On ne parvint pas à leur faire accepter entièrement le régime de la tribu (2).

L'armement des châteaux prouve que ces clans étaient entre eux dans des relations de voisinage souvent hostiles. Il est aussi à remarquer que, quand ils réunirent leurs forces pour repousser les Romains, les Ligures n'élirent pas de chef d'armée — du moins on n'en a jamais cité —, probablement parce que les princes de châteaux ne consentirent pas à reconnaître une autorité supérieure à la leur.

A Monaco il faut compter autant de ces familles souveraines que d'enceintes fortifiées.

Sur chaque colline du versant de la montagne vivaient donc autant de petites sociétés, ne connaissant d'autre lien que celui du sang, ayant chacune son fort, son domaine, sa religion, ses coutumes et son chef; parfois en guerre les unes contre les autres et à ce point divisées, que le mariage entre elles était le plus souvent interdit.

(A suivre).

Ch^{ne} L. DE VILLENEUVE
Directeur du Musée Anthropologique.

(1) TITE-LIVE, XXI, 34.

(2) Cette remarque ne s'applique évidemment qu'à la partie du littoral qui nous occupe. En effet les habitants de la région occidentale, depuis le Var jusqu'à Marseille, furent constitués en peuplade vers le IV^e siècle et les chefs paraissent avoir pris le titre de roi, mais cet état leur fut imposé par une invasion celtique.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Etude de M^e Alexandre EYMIN,
docteur en droit, notaire,
2, rue du Tribunal, Monaco.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le samedi 6 mars 1909, à 10 heures du matin, à Monaco, en l'étude et par le ministère de M^e Eymin, notaire,

D'UN TERRAIN A BATIR

situé au centre de Monte Carlo, avenue Saint-Michel, à proximité du Casino, d'une superficie de 931 mètres carrés 10, ayant fait partie de l'ancienne villa Etiolles.

Mise à prix 180.000 francs.

Consignation pour enchérir..... 15.000 fr.

On traiterait avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser à M^e Eymin, notaire à Monaco, dépositaire du cahier des charges.

**SOCIÉTÉ ANONYME
du MONT-DE-PIÉTÉ de MONACO**

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la **Société Anonyme du Mont-de-Piété de Monaco** sont convoqués en Assemblée générale extraordinaire le **Mercredi 10 Mars 1909, à dix heures et demie du matin**, au siège social, 15, avenue des Fleurs, Monte Carlo.

ORDRE DU JOUR :

*Modifications aux articles 48 et 55 des statuts ;
Emission d'obligations.*

L'Assemblée générale se compose des actionnaires propriétaires de vingt-cinq actions.

Les actions ou les certificats de dépôt dans les caisses publiques ou dans les banques agréées par le Conseil d'Administration, devront être remis au siège social huit jours au moins avant l'Assemblée.

Etude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu.

VENTE SUR SAISIE

Le mercredi vingt-quatre février 1909, à deux heures du soir, dans un appartement situé à l'entre-sol de la villa *Les Narcisses*, quartier Saint-Michel, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de meubles et objets mobiliers consistant en : buffet, bureau, tables, chaises, commode, armoire à linge, table de nuit, machine à coudre, lingerie, vaisselle, etc.

Au comptant. 5 p. % en sus pour frais d'enchères.

Charles TOBON.

Etude de M^e Lucien LE BOUCHER,
docteur en droit, notaire,
41, rue Grimaldi, Monaco.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

(Deuxième insertion)

D'un acte en date du quatre juin mil neuf cent huit, déposé aux minutes de M^e Lucien Le Boucher, docteur en droit, notaire à Monaco, le deux février mil neuf cent neuf, il résulte que Madame **Angeline Verrando**, commerçante, Veuve de M. **Dominique Palanca**, demeurant à Monaco, rue de la Turbie, n° 13, a vendu à M. **Louis Crovetto**, fils de feu Henri, négociant, demeurant à Beausoleil, quartier de la Bordina,

Le fonds de commerce de vins, liqueurs et restaurant connu sous le nom de *Restaurant d'Italie*, qu'elle exploitait à Monaco, rue de la Turbie, n° 13.

Avis est donné aux créanciers de Madame Veuve Palanca, s'il en existe, de faire opposition sur le prix de la vente avant l'expiration d'un délai de dix jours à compter d'aujourd'hui, au domicile à cet effet élu à Monaco en l'étude de M^e Le Boucher, notaire, sous peine de ne pouvoir critiquer le paiement effectué en dehors d'eux.

Monaco, le 16 février 1909.

L. LE BOUCHER.

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

(Première insertion)

Par acte sous signature privée du 12 janvier 1909, M. **Ribière Gustave**, tapissier en meubles, a vendu à M. **L. Ribière** le fonds de commerce qu'il exploitait boulevard du Nord.

Les créanciers sont invités à faire opposition sur le prix en mains de M. L. Ribière, dans les 10 jours, sous peine de forclusion.

Nettoyage à Sec spécial. Gants depuis 0^f 25.
Frisure de Plumes et Boas. Blanchissage Hygiénique.



Usine à Beausoleil. — Magasin : **Monte Carlo**
villa Paola, 25, boulev. du Nord

ASSURANCES

CARLÈS et PERUGGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABEILLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C^e Lyonnaise
d'Assurances maritimes réunies

C^e d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature. — Assurances maritimes; transports-valeurs.

Polices collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assur. des pompiers. Polices spéc. individuelles contre accidents de toute nature.

Assurances vélocipédique et de chasse. Assur. contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier. Assur. des accid. causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécan.

LLOYD NÉERLANDAIS

la plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le Vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs. Contre le vol, pré-cédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des vins, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc. Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

Agent pour la Principauté de Monaco :

J.-B. FARAUT, 4, rue des Açores (jardin de Millo).

AMEUBLEMENTS & TENTURES

EUGÈNE VÉRAN

MAISON FONDÉE EN 1888

**Villa des Garets, Boulevard de l'Ouest
MONACO (CONDAMINE)**

INSTALLATIONS A FORFAIT

Réparations de Meubles

Etoffes — Laines — Crins animal et végétal — Duvets

PRIX MODÉRÉS

LEÇONS ET COURS POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de Saint-Maur : Montée de la Royana, villa André-Jeanne, 3, Condamine et villa Bella, boulevard des Moulins, Monte Carlo.

Le **LIVRET-CHAIX CONTINENTAL** renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes :

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix : 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix : 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares. et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Bulletin des Oppositions sur les Titres au porteur.

TITRES FRAPPÉS D'OPPOSITION.	MAINLEVÉES D'OPPOSITION.	TITRES FRAPPÉS DE DÉCHÉANCE.
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 29 juillet 1908, cinquièmes d'actions Société des Bains de Mer et Cercle des Etrangers à Monaco : Numéros 917, 4665, 6887, 19418.		
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 1 ^{er} février 1909, une action entière de la Société des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers à Monaco : Numéro 46941.		
Exploit de M ^e Tobon, huissier à Monaco, 1 ^{er} février 1909, une action ancienne de la Société Industrielle et Artistique de Monaco : Numéro 19.		